

Frontières françaises : 30 ans d'enfermement et de violations des droits

VENDREDI 28 FEVRIER 2020

De 9h00 à 18h30

Espace Belleville – CFDT
4 Boulevard de la Villette – 75019 Paris
Métro Belleville (Ligne 2 ou 11)

Il y a 30 ans, l'État était condamné car il enfermait illégalement des personnes aux frontières françaises dans des conditions inhumaines. Pour prêter assistance à ces personnes, des associations de défense des droits humains et des syndicats professionnels se sont réunis pour créer l'Anafé.

Célébrant ses 30 ans, l'Anafé organise le vendredi 28 février 2020 un colloque retraçant les combats qu'elle mène depuis ses débuts pour la défense des droits des personnes enfermées aux frontières.

À partir d'éléments historiques, théoriques, juridiques, mais aussi d'expériences de terrain dans les lieux privatifs de liberté aux frontières, ce colloque permettra de montrer en quoi les enjeux à l'origine de la création de l'Anafé sont toujours d'actualité dans une Europe qui développe l'obsession d'être une forteresse assiégée. A l'heure où l'Europe parle de plateforme de débarquement, le concept de zone d'attente est plus que jamais d'actualité.

Inscriptions via [HelloAsso](#)

PROGRAMME

9h00 - Accueil des participants
9h30 - Mot d'accueil de la CFDT-FGTE
9h35 - Ouverture de la journée

10h00 - Les lieux privatifs de liberté, un outil des politiques migratoires en devenir ?

Cette séance a pour objectif de revenir sur la privation de liberté aux frontières extérieures – mais aussi intérieures – de la France à travers le régime juridique de la zone d'attente et les privations de liberté illégales d'hier et d'aujourd'hui, et d'envisager les évolutions possibles.

11h45 - L'Anafé ou l'histoire d'un réseau militant

L'Anafé est un modèle organisationnel à part. Son intervention dans les lieux privatifs de liberté est sans cesse questionnée en raison des conséquences de l'enfermement sur les personnes que l'Anafé accompagne. Que ce soit dans sa composition, dans son objet ou dans les actions qu'elle met en œuvre, l'Anafé doit sans cesse se renouveler.

14h30 - Le droit d'accès dans les zones d'attente

Le droit d'accès dans les lieux privatifs de liberté est un fondement de l'action de l'Anafé en zone d'attente et une de ses revendications premières. Il inclut celui du CGLPL, des parlementaires, des journalistes... Quant au droit des associations, sa construction a été longue et reste fragile. Que ce soit en outre-mer, dans les zones d'attente en métropole ou aux frontières terrestres, le droit de regard de la société civile est actuellement menacé.

16h15 - Les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain

Outre les revendications principales de l'Anafé - accès effectif au juge, permanence d'avocats et fin de l'enfermement-, le travail aux frontières fait face à des enjeux de plus en plus importants tels que les limitations du droit d'asile, et un contexte croissant de criminalisation des personnes solidaires des personnes exilées. Comment faire face à tous ces enjeux ?

18h15 - Clôture